

**Complément d'avis n° 2022/03
relatif à l'accréditation du
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Réserve émise dans l'avis n° 2022/03 concernant la transmission d'une mise à jour cohérente de l'ensemble de documents liés à formation (syllabus, maquette pédagogique, tableau croisé UE/compétences, calendrier de l'alternance).

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ;
- Vu la note de synthèse établie par Elisabeth Lavigne, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 14 juin 2022,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport suite à la réserve transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 14 juin 2022.



La présidente,
Elisabeth CREPON